



Offre de service des missions locales

Partenariat territorial

Document de travail – ne pas diffuser

Paris, le 19 avril 2017

Sommaire

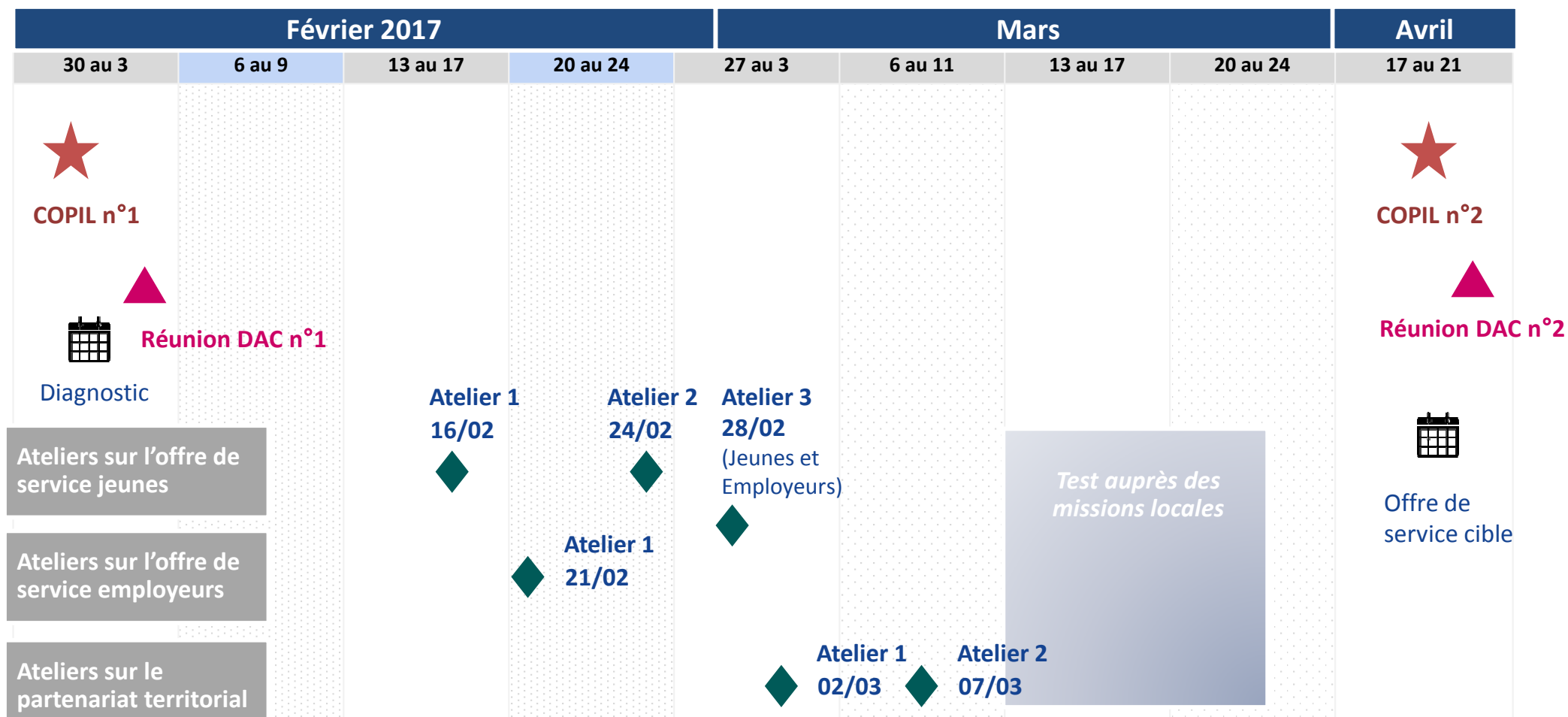
1. Rappels méthodologiques
2. Partenariat territorial (ou le projet territorial) *

** Cette synthèse résulte d'une analyse des travaux issus des ateliers et de la phase test avec les missions locales et constitue une première version de travail*

1. Rappels méthodologiques

6 ateliers de travail pour préciser l'offre de service cible

Les 6 ateliers organisés en février / mars 2017 doivent permettre de décliner opérationnellement les principes d'évolution validés lors du COPIL autour de 3 axes : offre de service Jeunes, offre de service Employeurs et le partenariat territorial



2. Partenariat territorial (1/3)

Le projet territorial

1. Le projet territorial

Maquette type d'un projet territorial

I. Le diagnostic territorial :

1. Diagnostic territorial de la situation des jeunes
2. Diagnostic territorial du tissu économique et d'employeurs
3. Diagnostic territorial de l'offre de service existante (ML et partenaires)

II. Les orientations et les actions

- Les principaux enjeux du territoire
- Les orientations et les priorités
- L'action et les contributions de chaque partenaire (dont ressources consacrées / objectifs opérationnels déclinés par opérateur)
- La fiche détaillée des actions (objectifs, contenu, contributeurs, indicateurs...)
- La fiche des modalités de collaboration entre partenaires

III. Le cadre de gouvernance du projet

- Les participants à la gouvernance
- Les modalités d'évaluation

IV. Annexe : les repères et les textes de référence

2. Partenariat territorial (2/3)

Le projet territorial



1. Le projet territorial

Question	Proposition	Questions clés
Quel objectif et quelle utilité d'un projet territorial ?	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les services rendus aux jeunes du territoire et aux employeurs• Partager et clarifier, entre acteurs locaux, une stratégie d'intervention pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes• Améliorer la lisibilité de l'offre de service des missions locales et de celle des partenaires, et articuler l'action des acteurs locaux de l'insertion des jeunes en l'adaptant aux spécificités des territoires, des jeunes et des employeurs	Le projet territorial est-il le projet global des partenaires des politiques d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur un territoire ou le projet de la mission locale associant ses partenaires ?
Selon quels principes ?	<ul style="list-style-type: none">• Fonder le projet territorial sur la réponse aux besoins des jeunes et l'équité de l'accompagnement: égalité de l'accès aux droits sur le territoire, continuité de l'accompagnement aux changements de statut, d'âge• Co-construire le projet avec les partenaires et les jeunes• Adapter le projet aux spécificités du territoire et l'élaborer sur la base d'un diagnostic : valoriser les atouts, les opportunités et les ressources du territoire• Inscrire le projet dans un partenariat global qui s'articule avec les autres projets et stratégies territoriaux	Quel statut/rôle attribué à la ML dans l'animation et le pilotage des politiques d'insertion sociale et professionnelle en faveur de la jeunesse sur le territoire ?
A quelle échelle territoriale ?	<ul style="list-style-type: none">• Définir sur chaque territoire l'échelle pertinente pour répondre aux besoins des jeunes (pas de correspondance a priori avec un périmètre institutionnel donné)• Tenir compte et articuler dans le projet les différentes échelles pertinentes selon les domaines	Un projet à l'échelle du périmètre actuel de la ML ou un projet à une autre échelle pertinente pour les politiques de jeunesse ?
Quelle forme ?	<ul style="list-style-type: none">• Convention commune avec les financeurs (CPO) ?	
Quel cycle de vie ?	<ul style="list-style-type: none">• 3 ans	

2. Partenariat territorial (3/3)

Le projet territorial



1. Le projet territorial

Question	Proposition	Questions clés
Quels acteurs associer ?	<ul style="list-style-type: none">Collectivités territorialesServices de l'EtatActeurs des politiques d'insertion professionnelle et sociale et du CEPActeurs des politiques de jeunesse (dont asso.)Représentants d'employeurs et partenaires sociauxReprésentants de jeunes	
Quelle répartition des rôles ?	<ul style="list-style-type: none">Rédaction : ML, en lien avec les partenairesContribution et orientation : partenairesValidation :<ul style="list-style-type: none">✓ Projet à l'échelle d'une ML : CA ML, financeurs ?✓ Projet à l'échelle d'un territoire pertinent pour les politiques de jeunesse : financeurs, ensemble des partenaires ?	Quel arbitre dans la mise en œuvre du projet territorial, et donc des politiques d'insertion sociale et professionnelle en faveur de la jeunesse sur le territoire ?
Quelles instances ?	<ul style="list-style-type: none">Des orientations communes fixées dans des instances de niveau régionalUne élaboration, un suivi et une évaluation du projet réalisés dans un cadre partenarial régulier (sur la base des membres du CA)Un suivi thématique dans un cadre restreint informel	